



Projet « Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi »

Consultation technique pour l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet

REF: Ennakhil/ N°01/2021

TERMES DE RÉFÉRENCE

Date de lancement : 26 novembre 2021

Intitulé de l'appel à consultation : Consultation technique pour l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet.

Date de clôture pour la présentation des offres : 6 décembre 2021 à 16h00

Offre à soumettre par email à l'adresse suivante : association.ennakhil@gmail.com

02 novembre 2021

Table des matières

I.	CONTEXTE DU PROJET	3
II.	DESCRIPTION DU PROJET	4
III.	OBJECTIF ET RESULTATS DE LA CONSULTATION	6
1.	RESUME DE L'EVALUATION	6
2.	OBJECTIF DE L'EVALUATION	7
3.	ÉTENDUE DE L'EVALUATION.....	8
4.	CRITERES D'EVALUATION	8
IV.	APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION	9
V.	LIVRABLES ATTENDUS	12
VI.	COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION	14
VII.	QUALIFICATIONS REQUISES	15
VIII.	MODALITES DE SOUMISSION	16
IX.	Méthode d'évaluation des offres techniques et financières	16
X.	Dépôt de dossier de soumission	16
	ANNEXE 1 : MODELE CV	17
	ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE LA PROPOSITION FINANCIERE	17

I. CONTEXTE DU PROJET

Selon la dernière enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes publiée par le Haut-Commissaire au Plan en 2011 (ENVEF, HCP) et fondée sur des données collectées en 2009, près de 6 millions de femmes marocaines (63% des Marocaines âgées de 18 à 65 ans) ont subi des violences au cours des douze mois précédant l'enquête, dont 3,8 millions de femmes vivant en zones urbaines. La violence dans les établissements d'enseignement représentait plus de 24% de tous les cas de violence à l'égard des femmes. Un total de 81 000 étudiantes et écolières sont des victimes violence basée sur le sexe, dont 20% ont été victimes de violences sexuelles.

Un rapport plus récent - le Rapport Maroc 2017 de l'UNESCO - a déclaré que l'observatoire de la violence mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale avait identifié environ 24 000 cas de violence en milieu scolaire en 2013-2014. La grande majorité des cas ont lieu dans les écoles et les autres dans les environnements des écoles (31%).

Classée par comportement d'étudiant, la forme de violence la plus répandue implique un étudiant avec un autre étudiant (64%). Vient ensuite le cas d'étudiants qui détériorent (et cassent) la propriété de l'école (8%) et en troisième position se trouve la violence qui existe entre les élèves et les enseignants (7%). La violence verbale représente 35% des cas (8 413 cas), suivie de la violence physique à l'école (20%) et la violence subie par son environnement (13%). Enfin, la violence sexuelle compte pour 12%.

En ce qui concerne le genre, le comportement des garçons est prédominant : 52% des cas sont des violences commises par des garçons contre des filles tandis que 43% des cas sont le fait de violences entre garçons et seulement 5% sont imputables à la violence entre filles.

Pendant la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID-19, l'Etat marocain a décrété le confinement total de la population le 20 mars dernier. De multiples conséquences socioéconomiques, psychiques et physiques commencent à apparaître dans les rangs des femmes victimes de violence et filles scolarisées. Ces dernières se trouvent confinées et dans l'incapacité d'interagir avec les services des centres d'écoute de manière classique, tandis que ces centres eux-mêmes ainsi que tout le circuit de prise en charge sont incapables de répondre efficacement aux cas de violences durant ce confinement. Suite à l'analyse des données concernant les cas traités par téléphone lors du confinement (du 23/03/2020 au 10/04/2020), le centre d'écoute d'Ennakhil et ceux des huit partenaires associatifs dans la région de Marrakech-Safi constatent que le taux des femmes et filles victimes de violence a augmenté d'une façon alarmante :

- Augmentation des violences économiques de 60% ;
- Augmentation des violences psychiques de 55% ;
- Augmentation des violences physiques de 20%.

La région de Marrakech-Safi représente 13,3% de la population marocaine globale, soit 4,8 millions d'habitants en 2020. Environ 1.2 million jeunes, soit 26% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire). Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 115 270 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire et 994 445 élèves dans l'enseignement scolaire. La région représente 14.5% de l'enseignement préscolaire national et 13.9% de l'enseignement scolaire national. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la deuxième part la plus prépondérante après la région de Casablanca-Settat. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 655 291 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 1 418 établissements et 2 668 satellites, 223 499 élèves sont scolarisés dans 382 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 115 655 lycéens fréquentent 173 établissements du secondaire qualifiant de la région.

Ennakhil est une organisation non gouvernementale (ONG), dotée de la personnalité morale d'association. Au niveau du plan stratégique, pendant la période 2018-2023, les deux domaines d'activité stratégique (DAS) de l'Association Ennakhil sont les suivants :

- DAS 1 : la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination à l'égard de catégories vulnérables ;
- DAS 2 : le développement de la démocratie participative pour la promotion de politiques publiques fondées sur l'égalité de droits.

L'Association Ennakhil estime que, pour répondre efficacement aux besoins et aux recommandations relatives à la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles dans et autour du milieu scolaire, le travail sur le changement des normes de la masculinité négative ne devrait pas rester une composante isolée ni être limitée à des actions dans des projets et activités ponctuelles, de petit calibre, mais devrait plutôt faire l'objet d'un projet pilote doté d'actions innovantes afin d'établir une synergie entre tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la violence basée sur le genre et le système éducatif de la région.

II. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi », en partenariat avec **le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des**

Femmes, a été développé suite au constat que les jeunes filles continuent à faire face à la violence basée sur le genre dans le milieu scolaire au Maroc et dans la région de Marrakech Safi. La durée d'exécution du projet est de 36 mois, du août 2018 au juillet 2021, cette période a été prorogée à cause des retards liés à la pandémie du COVID-19 jusqu'en décembre 2021, soit une durée de 4 mois.

Le projet vise, par une approche positive de la masculinité, à interroger le comportement des hommes et des garçons par l'utilisation d'outils appropriés pour échanger, débattre, partager des connaissances afin d'encourager en particulier les changements de comportement face à la violence (promotion de la masculinité positive et non violente).

Ce projet a pour objectif général que les jeunes filles âgées de 12 à 20 ans sont mieux protégées contre la VBGMS en promouvant la Masculinité Positive (MP) dans les écoles de la région de Marrakech / Safi, il a été bâti sur trois axes de résultats :

- OC1 : Les filles et les garçons qui ont participé au projet améliorent leurs attitudes et comportements liés à l'égalité des sexes et à la non-violence dans l'école bénéficiaire du projet ;
- OC2 : Les partenaires s'efforcent plus efficacement d'atteindre une approche sexospécifique dans les établissements d'enseignement ;
- OC3 : Les membres de la communauté et les professionnels des médias de la région de Marrakech/Safi sont davantage sensibilisés à la VBGMS et MP.

En termes de résultats stratégiques, ce projet vise trois niveaux d'amélioration :

Politique gouvernementale

- Améliorer la politique gouvernementale visant à remédier aux problèmes de violence basée sur le genre dans les écoles ;
- Sensibiliser les parties prenantes (dans tous les secteurs et à tous les niveaux) aux droits des femmes et des hommes ;
- Renforcer les capacités et améliorer les procédures et mécanismes opérationnels des acteurs impliqués dans la chaîne d'identification et de prévention de la violence et de protection et prise en charge des victimes de violence ;
- Renforcer la capacité des membres de la communauté à participer aux décisions politiques aux niveaux local, régional et national en matière de la lutte contre la VBGMS ;
- Promouvoir les canaux et espace de dialogue entre les différents acteurs pour des synergies et partenariats crédibles en matière de la lutte contre VBGMS.

Engagement du public

- Améliorer l'engagement du grand public dans la lutte contre la VBGMS ;
- Promouvoir une culture de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes de genre conduisant à la ségrégation dans différents domaines, en particulier l'éducation, et dans la société en général.

Jeunes garçons et filles

- Accroître la compréhension qu'ont les jeunes filles et garçons des causes, des formes et des conséquences de la violence Basée sur le genre ;
- Développer la capacité des jeunes filles à identifier, informer sur, rapporter et gérer une situation de violence ;
- Développer la capacité des hommes et des garçons à gérer leurs frustrations et à contrôler et canaliser leur agressivité ;
- Promouvoir la masculinité positive à travers diverses activités dans les écoles.

Dans ce contexte, l'association Ennakhil lance un appel à consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude spécialiste dans le domaine de l'évaluation des projets (CE) pour l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet.

III. OBJECTIF ET RESULTATS DE LA CONSULTATION

1. RESUME DE L'EVALUATION

Projet	Combattre la VBG dans les écoles à travers la promotion de la masculinité la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi
Période du projet	01/08/2018 au 31/12/2021
Type d'évaluation	Evaluation finale externe
Objectifs d'évaluation	Le but de cette évaluation est d'évaluer de manière critique et objective les progrès et l'impact réalisés pour atteindre les objectifs du projet. Les recommandations de l'évaluation seront utilisées pour guider les processus de planification et de re-conception des futures stratégies du projet. Mais surtout d'informer le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de l'impact du projet sur la vie des jeunes filles dans les écoles dans la région de Marrakech Safi.
Méthodologies	Des techniques qualitatives et quantitatives seront appliquées afin de créer des opportunités pour toutes les parties prenantes du projet de participer de manière significative à l'évaluation des progrès du projet et de générer des recommandations d'amélioration. La méthodologie appropriée sera finalisée en consultation avec l'équipe d'évaluation, les partenaires et le bureau d'appui pour un résultat efficace de l'évaluation.
Dates de début et fin d'évaluation	15 décembre2021- 15 février 2022

Date prévue pour la publication du rapport d'évaluation	15 février 2022
--	-----------------

2. OBJECTIF DE L'EVALUATION

Sous la supervision de l'équipe du projet, le bureau d'études aura pour mission **l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet**. Cette évaluation a pour objectif principal d'analyser les résultats du projet d'opérationnalisation de l'entente de partenariat entre **l'association Ennakhil, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Elimination des Violences à l'Egard des Femmes**. Ainsi pour capitaliser sur les résultats et les enseignements afin d'améliorer et réorienter, si nécessaire, la stratégie d'intervention de l'association Ennakhil et de ses partenaires en mettant l'accent sur l'implication des tuteurs de droit et des détenteurs d'obligation (acteurs locaux et régionaux).

Elle servira à fournir l'information nécessaire pour la planification et la réorientation des actions future, et ce, à travers :

- L'analyse du degré de contribution du projet dans la lutte contre la VBG dans les écoles à travers et l'institutionnalisation et la promotion la masculinité positive dans la région de Marrakech Safi ;
- La mesure du degré de réalisation des résultats obtenus (prévus et inattendus) ;
- L'identification et documentation des bonnes pratiques, les faiblesses et contraintes majeures ainsi que les grands enseignements ;
- La formulation des recommandations pratiques, justifiées et ciblées devant servir aux interventions futures.

Les principaux partenaires opérationnels du projet sont :

- **L'Académie Régionale d'Education et de Formation de Marrakech-Safi (AREF) ;**
- **Les cadres éducatifs des collèges cibles par le projet ;**
- **Les Associations de parents d'élèves ;**
- **Les organisations de défense des droits des femmes et des droits de l'Homme ;**
- **La Commission régionale de lutte contre la violence à l'égard des femmes.**

6 collèges ont été ciblés par le projet au niveau de la région de Marrakech-Safi, qui sont :

- **El Mansour Eddahbi, préfecture de Marrakech ;**
- **Yaakoub Al Mansour, préfecture de Marrakech ;**
- **Al Atlas, préfecture de Marrakech ;**
- **Wahat Zaitoun, préfecture de Marrakech ;**
- **Sid L Mokhtar, province de Chichaoua ;**

- **Mohammed Aabid El Jabri, province d'El Kelaa Des Sraghna.**

Ainsi, les utilisateurs primaires des résultats de l'évaluation seront les partenaires du projet dans le cadre de la mise en œuvre de projets de partenariats futurs. Aussi, cette évaluation fait figure d'acte de redevabilité et d'apprentissage. Elle permettra aux parties prenantes de tirer les leçons de la conception et la mise en œuvre de projet ainsi que de capitaliser ses acquis pour les projets futurs.

3. ÉTENDUE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation doit analyser les stratégies et les résultats du projet en mettant l'accent sur les leçons tirées et en traduisant les conclusions en recommandations opérationnelles et stratégiques pour servir les projets à venir. La mission d'évaluation doit cibler notamment le niveau régional dans la phase relative à la collecte et analyse des données car, comme expliqué dans la rubrique précédente, la stratégie d'intervention s'est focalisée sur le niveau régional. L'évaluation doit également se baser sur la totalité de la durée du projet.

La durée de la mission est de 3 mois. La mission débute en décembre 2021. Elle couvrira un nombre effectif de 45 jours travaillés. Le lieu d'exécution de cette mission est la région de Marrakech-Safi (Préfecture de Marrakech, provinces de Kelaa des Sraghna et Chichaoua).

4. CRITERES D'ÉVALUATION

Afin d'apprécier le projet par critères, l'évaluation doit répondre aux questions de la matrice d'évaluation élaborée pour la réalisation de la mission. Elle récapitule les questions principales d'évaluation ainsi que toutes les sous-questions correspondantes, les indicateurs de performance, les sources des données, et les méthodes de collecte de données.

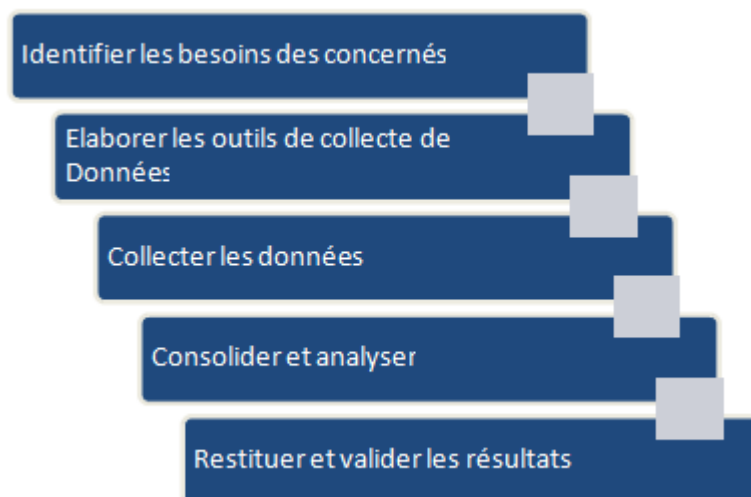
Critères d'évaluation	Questions d'évaluation obligatoires
Efficacité <i>Indique dans quelle mesure un projet atteint ses objectifs/résultats (tels qu'énoncés dans le descriptif de projet et le cadre de résultats) en conformité avec la théorie du changement.</i>	Dans quelle mesure la finalité, les réalisations et les produits visés par le projet (résultats du projet) ont-ils été atteints et comment ? <i>Pour répondre à cette question, veuillez évaluer dans quelle mesure le projet a directement profité aux bénéficiaires ciblés. Au niveau de la finalité du projet, cela fait référence aux premiers bénéficiaires (les filles scolarisées) et au niveau des réalisations, aux bénéficiaires secondaires (partenaires opérationnels du projet). Veuillez évaluer dans quelle mesure le projet a réussi à plaider en faveur de du changement des politiques publiques et si cela est susceptible d'avoir des retombées positives sur les filles scolarisées. Dans tous les cas, veuillez indiquer si le projet a obtenu des résultats conformes à la théorie du changement attendu.</i>
Pertinence <i>Degré d'adéquation du projet avec les priorités et les politiques du groupe cible et avec le contexte.</i>	Dans quelle mesure les résultats obtenus (finalité, réalisations et produits du projet) continuent-ils d'être pertinents par rapport aux besoins des femmes et des filles ? <i>Pour répondre à cette question, veuillez évaluer dans quelle mesure les stratégies et les activités du projet étaient pertinentes et appropriées aux</i>

	<i>besoins des filles scolarisées, et déterminer si le projet a été en mesure de s'adapter à tous les changements intervenus dans le contexte et les besoins des premiers bénéficiaires pendant sa mise en œuvre.</i>
Efficiences <i>Mesure les produits — qualitatifs et quantitatifs — par rapport aux moyens engagés pour les obtenir. Il s'agit d'un terme économique qui indique si le projet a été exécuté de manière rentable.</i>	Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-elle été efficiente et rentable ? <i>Pour répondre à cette question, vous pourriez souhaiter examiner si les activités ont été exécutées dans le respect des délais et du budget, et si elles ont été conçues de sorte à optimiser l'utilisation des ressources. Vous devrez également chercher à déterminer si le projet a été bien géré pour utiliser au mieux les ressources humaines et financières.</i>
Durabilité <i>La durabilité consiste à évaluer si les effets bénéfiques d'un projet sont susceptibles de perdurer après la fin du projet ou du financement.</i>	Dans quelle mesure les résultats obtenus, en particulier tout changement positif dans la vie des les filles scolarisées (au niveau de la finalité du projet), continueront-ils une fois le projet terminé ? <i>Pour répondre à cette question, vous devrez peut-être évaluer la probabilité que le projet soit durable. Par exemple, quelles mesures ont été prises pour institutionnaliser le projet, renforcer les capacités des parties prenantes ou assurer des retombées positives aux titulaires de droits grâce à des systèmes de responsabilisation et de supervision ?</i>
Impact <i>Évalue les changements qui peuvent être attribués à un projet particulier et qui se rapportent spécifiquement à un impact de plus haut niveau (tant attendus qu'inattendus).</i>	Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances et des pratiques prometteuses ou émergentes dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des filles scolarisées, qu'il convient de documenter et de partager avec d'autres praticiens ? <i>Pour répondre à cette question, il faut montrer clairement que les connaissances générées sont nouvelles, innovantes, qu'elles reposent sur des données factuelles issues d'autres projets ou qu'elles peuvent être reproduites ou appliquées à grande échelle dans d'autres projets ou contextes. Cette section ne doit pas inclure d'enseignements ou de connaissances génériques qui ont déjà été souvent documentés dans ce contexte.</i>
Égalité des sexes et droits humains	Critère transversal : l'évaluation doit déterminer si des approches fondées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées tout au long du projet et dans quelle mesure. <i>Dans la pratique, cela pourrait signifier : intégrer une évaluation des droits humains et de la sensibilité au genre dans l'ensemble des questions d'évaluation, si cela n'est pas évident ; veiller à ce que l'approche évaluative et les méthodes de collecte des données soient sensibles au genre, préciser que les données d'évaluation doivent être ventilées par sexe et selon d'autres critères sociaux importants pour le thème du projet.</i>
Effet pandémie Covid-19	Dans quelle mesure pendant la crise sanitaire de la COVID-19 ont infecté le degré de réalisation des activités et l'obtention des résultats attendus du projet.

IV. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

Approche

L'approche préconisée pour mener cette mission est déclinée en 5 étapes principales selon les principes de l'évaluation (participation, basée sur le genre, en prenant en considération la pandémie), schématisées comme suit :



Sources et instruments de collecte des données

Les différentes sources de données utilisées seront :

La revue documentaire : elle constitue une source fondamentale pour collecter les informations et répondre aux questions évaluatives.

Entretiens individuels semi-structurés : Ils constituent un moyen essentiel de collecte de données afin de répondre aux questions d'évaluation. Les informateurs clés du projet qui ont été ciblés par des entretiens individuels sont :

- Gestionnaires et partenaires clés du projet (Association Ennakhil, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination des Violences à l'Égard des Femmes, Académie régionale d'éducation et de formation, Fédération des associations de parents d'élèves, Commission régionale de lutte contre la violence à l'égard des femmes) ;
- Acteurs locaux parmi ceux qui ont bénéficié des activités organisées sur le terrain (associations des parents d'élèves, associations des droits humains, élèves, parents ou tuteurs, et éducateurs), qui sont également les bénéficiaires directs des actions menées ;

Focus group en présentiel : les focus group constituent un moyen complémentaire pour collecter et confronter les données avec les autres sources. Les éducateurs, les élèves, les responsables de l'académie, du comité de lutte contre la violence, associations des parents d'élèves doivent être ciblés par cette technique de collecte de données.

La mission de l'évaluation doit couvrir au moins 20% du total des bénéficiaires au niveau des 3 provinces ciblées par le projet (Marrakech, El Kelaa Des Sraghna et Chichaoua). Avec l'organisation d'au moins :

- 6 Focus group au niveau des 6 collèges ciblés par le projet ;

- 1 Focus group avec les partenaires du projet ;
- Une dizaine d'entretiens individuels semi-structurés avec les responsables des institutions partenaires du projet.

Considérations éthiques

Pour la réalisation de cette mission, certaines considérations éthiques doivent être respectées :

- Traitement de tous les informateurs avec respect et attention ;
- Explications aux informateurs sur le pourquoi de la recherche des informations et comment ces informations seront utilisées. Garantir l'anonymat si possible, être franc lorsque ce n'est pas possible. Ces règles ont été explicitement indiquées lors de chaque interaction avec les intervenants à qui on demande de donner des informations factuelles ou d'exprimer des opinions ou des points de vue ;
- Interrogation des parties prenantes séparément lorsqu'il existe entre elles des différences de pouvoir, d'intérêt ou d'influence ;
- Préservation de la confidentialité pour garantir la sécurité des bénéficiaires et la qualité des données ;
- Préservation et stockage des données de manière sûre ;
- Obligation de rester discrets et interdiction d'exploiter personnellement ou de transmettre à d'autres les informations qui leur sont communiquées pour l'évaluation ;
- Eviter que nos appartenances n'interfèrent avec la mission d'évaluation ;
- Expliquer comment le consentement éclairé sera obtenu et s'assurer que les noms des personnes consultées pendant la collecte des données ne seront pas rendus publics ;
- Pour les enfants, l'évaluateur doit prendre en compte les risques supplémentaires et la nécessité d'un consentement parental ;
- L'évaluateur doit être formé à la collecte d'informations sensibles et plus particulièrement de données relatives à la violence envers les femmes ;
- Les outils de collecte de données doivent être conçus de manière à être culturellement appropriés et à ne pas créer de détresse chez les répondants ;
- Les visites de collecte de données doivent être organisées à un moment et dans un lieu approprié afin de minimiser les risques pour les personnes interrogées, en gardant à l'esprit le respect des procédures opérationnelles nationales de COVID-19 ;
- L'enquêteur ou le collecteur de données doit être en mesure de fournir des informations sur la manière dont les personnes en situation de risque cherchent un soutien (orientation vers des organisations pouvant fournir un soutien psychologique, par exemple).

V. LIVRABLES ATTENDUS

De manière plus spécifique, il s'agira dans le cadre de cette mission d'élaborer :

- **Rapport initial d'évaluation** qui devra être soumis par l'évaluateur dans un délai de 2 à 4 semaines après le début de l'évaluation. Le rapport initial doit respecter les exigences minimales et la structure indiquées dans les directives aux fins d'examen et d'approbation par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU ;
- **Rapport provisoire d'évaluation** conformément au calendrier convenu avec l'évaluateur embauché. Toutefois, il est recommandé de soumettre le rapport entre un mois et deux semaines avant la date d'exigibilité de l'évaluation finale ;
- **Rapport final d'évaluation** dans un délai maximal de 2 mois après la date de fin du projet. Le rapport final doit respecter les exigences minimales et la structure indiquées dans les directives aux fins d'examen et d'approbation du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU ;
- Présentation (PPT) synthétique des résultats de l'évaluation.

Calendrier des livrables

Livrables	Septembre 2021	Janvier 2022	Février 2022
Rapport initial d'évaluation	Du 15/12 au 30/12		
Collecte des données		Du 01/01 au 21/01	
Rapport provisoire d'évaluation		Du 21/01 au 31/01	
Rapport final d'évaluation			Du 01/02 au 15/02
Présentation (PPT) synthétique des résultats de l'évaluation			Le 15/02

- *Les documents seront livrés en français et en format numérique.*
- *Tous les livrables doivent être validés par l'équipe de projet avant tout paiement.*

Livrable	Description	Chronologie
Rapport initial d'évaluation	Cela doit définir la portée des travaux avec un plan de travail proposé et des questionnaires d'évaluation à soumettre 5 jours après le début officiel de l'évaluation. Pour s'assurer que le ou les évaluateurs partagent la même compréhension des objectifs de l'évaluation.	2 semaines

	<p>Le rapport initial devrait détailler la compréhension des évaluateurs de ce qui est évalué et pourquoi, en montrant comment chaque question d'évaluation sera répondue au moyen de: méthodes proposées; les sources de données proposées; et les procédures de collecte de données.</p> <p>Le rapport initial devrait inclure un calendrier proposé de tâches, d'activités et de livrables, désignant un membre de l'équipe responsable de chaque tâche.</p> <p>Avant d'être accepté pour devenir le guide de l'évaluation, le rapport initial doit être discuté et convenu avec les groupes de gestion et de référence de l'évaluation et l'équipe de S&E de l'UNTF.</p>	
Préparation au terrain	Préparation au travail sur le terrain Formation des recenseurs, mise à l'essai des outils et validation finale.	(2 jours)
Collecte de données		3 semaines
Présentation des données	L'équipe d'évaluation présente un résumé des données au groupe de référence avant rédaction du premier rapport afin d'avoir une première validation	
Rapport provisoire d'évaluation	<p>L'équipe d'évaluation doit soumettre l'ébauche du rapport aux fins d'examen et de commentaires de toutes les parties concernées après analyse des données sur le terrain. Le rapport doit respecter la structure et les exigences minimales en matière de rédaction du rapport d'évaluation, telles qu'elles sont guidées dans les directives d'évaluation externe du Fonds des Nations Unies.</p> <p>L'association Ennakhil, les groupes de gestion et de référence de l'évaluation, l'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds des Nations Unies et les autres parties prenantes de l'évaluation doivent examiner l'ébauche du rapport d'évaluation pour s'assurer que l'évaluation répond aux critères de qualité requis</p>	31 Janvier

<p>Rapport final d'évaluation</p>	<p>Ceci sera soumis 7 à 10 jours après la réception des commentaires Il sera soumis 7 à 10 jours après avoir reçu les commentaires de la gestion de l'évaluation et des groupes de référence et de l'équipe S&E du Fonds de l'ONU. Le contenu et la structure du rapport analytique final, avec les conclusions, les recommandations et les leçons apprises couvrant la portée de l'évaluation, devraient satisfaire aux exigences des directives de l'association Ennakhil et du Fonds des Nations Unies sur les évaluations externes et inclure les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titre et pages d'ouverture • Contexte et description du projet • But, objectif et portée de l'évaluation. • Méthodologie d'évaluation. • Constatations avec analyse par question d'évaluation en tenant compte de l'analyse situationnelle en ce qui concerne les résultats, les extrants et la stratégie de partenariat et analyse des possibilités de fournir des orientations pour les programmes futurs. • Conclusions selon les critères d'évaluation • Recommandations selon les critères d'évaluation • Annexes comprenant les conditions d'utilisation de l'évaluation, la matrice d'évaluation, les fiches de données des bénéficiaires et d'autres, telles qu'elles sont décrites dans les directives d'évaluation externe du Fonds des Nations Unies pour l'évaluation. 	<p>15 février 2022</p>
-----------------------------------	---	------------------------

VI. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION

L'équipe d'évaluation sera composée de :

- Le/la consultant.e national.e (chef de mission) et Le/la consultant.e adjoint.e. Le chef de mission sera responsable de l'exécution de l'évaluation du début à la fin et de la gestion de l'équipe d'évaluation ;
- Le groupe de gestion de l'évaluation, qui est constituée de l'équipe de l'association Ennakhil, et l'équipe de suivi et d'évaluation du Fonds des Nations Unies ;
- Le groupe de référence des parties prenantes et partenaires du projet.

VII. QUALIFICATIONS REQUISES

Cette prestation sera confiée à un bureau d'étude qui mettra à la disposition de cette consultation des ressources ayant des compétences et des expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation. Le prestataire mettra à la disposition de la mission, un (e) chef de mission, avec des compétences dans le domaine de l'évaluation des projets et programme, de la planification axées sur les résultats, de la gouvernance et de l'égalité de genre.

L'expert.e national.e qui sera proposés.e devra présenter les exigences minimales suivantes :

- Diplôme universitaire (formation supérieure au moins niveau master) dans les domaines en lien avec le mandat de la mission : sciences politiques, sciences sociales, genre et développement, ou sciences économiques et sociales ;
- Une expertise confirmée (minimum 6 ans) en matière de suivi-évaluation des projets et programmes liés aux politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- Une connaissance solide du domaine des politiques publiques inclusives et sensibles au genre ;
- Une expertise confirmée (minimum 6 ans) en matière d'élaboration des rapports d'évaluation ;
- Une très bonne connaissance de l'environnement des acteurs de prise en charge des femmes victimes de violence ;
- Une très bonne connaissance des dispositions relatives aux lois et mécanismes de lutte contre la violence à l'égard des femmes ;
- Des références confirmées dans la réalisation des missions similaires ;
- D'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- D'excellentes capacités de communication orale et écrite en langues française.

VIII. MODALITES DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission des consultant(es) intéressé(es) par le présent appel à manifestation devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- Une note méthodologique portant sur la compréhension des présents termes de référence (TdR) et décrivant en détail les modalités de réalisation de la mission ;
- Deux CV des deux expert.e.s doivent mettre en évidence les qualifications et les expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission ou par les missions similaires ;
- Une proposition financière détaillée en TTC, incluant tous les taxes, les frais de déplacement liés à la consultation et les frais de réalisation et de rédaction des rapports de la mission.

IX. Méthode d'évaluation des offres techniques et financières

Le comité de pilotage de projet évaluera les propositions techniques selon la grille suivante :

CRITERES		Note max
		100
Section	Expertise	60
1.1	Diplôme universitaire	10
1.2	Excellente connaissance en matière de suivi-évaluation des projets et programmes liés aux politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles	20
1.3	Expérience confirmée (entre 6-15 ans) dans la formation et la sensibilisation des acteurs institutionnels et de la société civile, notamment en matière de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles	30
Section	Approche méthodologique	40
2.1	Pertinence de l'offre technique	20
2.2	Clarté de la présentation, logique et réalisme du plan d'exécution, respect des délais	10
2.3	Méthodologie proposée : calendrier, instruments, programme et techniques	10

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de **70 points** qui représente **70%** des points totaux de la proposition technique (notée sur **100 points**). **Le contrat sera attribué à l'offre la moins disant des offres techniquement qualifiées.**

X. Dépôt de dossier de soumission

La proposition sera envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante :

Association.ennakhil@gmail.com, et mentionnera en objet «Appel à consultation technique pour l'appui à la réalisation de l'évaluation finale externe du projet - REF: Ennakhil/ N°01/2021».

Délai de soumission

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 11 décembre 2021 à 16h00.

ANNEXE 1 : MODELE CV

Nom :	
Nationalité :	
Compétence linguistique	
Education et autres qualifications :	

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Période	Employeur	Postes occupés

Expérience pertinente (de la plus récente ; Parmi les missions dans lesquelles le personnel a été impliqué, indiquer les renseignements suivants concernant ces affectations qui illustrent la capacité du personnel à gérer les tâches répertoriées dans le cahier des charges (insérer autant de cases des expériences pertinentes que nécessaire)

Période	Nom du projet/organisation	Titre du poste, les caractéristiques de projet principal et activités entreprises

Références

Nom	Fonction	Organisation	Contact

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE LA PROPOSITION FINANCIERE

Répartition des coûts par livrable

Livrables	Nombre de jours	Prix unitaire (HJ)	Prix total	Autres coûts
Rapport initial d'évaluation				
Rapport provisoire d'évaluation				
Rapport final d'évaluation				
Présentation (PPT) synthétique des résultats de l'évaluation				
Prix total en Dhs				